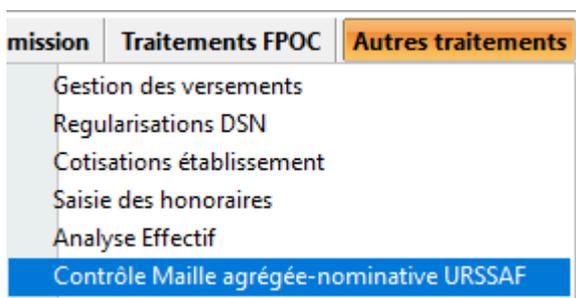


Contrôle Maille agrégée - Maille nominative

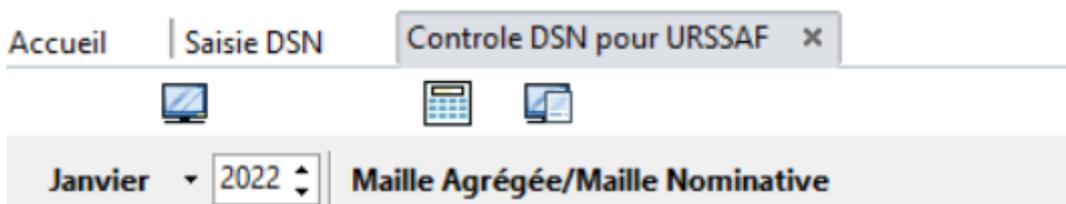
Il s'agit de contrôler les CTP déclarés en bloc 23 et les cotisations déclarées dans les bloc 81.

Le module est accessible par le menu suivant

DSN > Gestion de la DSN > Autres traitements



Le contrôle effectué se base sur le fichier DIDA(Données Individuelles / Données Agrégées) fournit par l'URSSAF, il s'agit du guide URSSAF qui permet d'indiquer les correspondances entre les CTP et les blocs individuels correspondants



Nous commençons par sélectionner le mois de référence et ensuite commencer le contrôle en cliquant sur "Maille agrégée/ maille nominative"

L'objectif est d'identifier les écarts et si une action au niveau de la codification des régimes est attendue

Etablissement/Section		Nom du groupe			Cotisation									
CTP	Qualifiant	A retenir	Maille nom	DIDA	Code base	Code cots.	Libellé	Assiette	Taux CTP	Taux AT	Taux	Montant	Montant retenu	
4700\INTE 4700\IN...												-2583,28	-2565,96	
Groupe N°1												-2593,62	-2593,62	
Oui												-4097,63	-4097,63	
		Oui	Oui	Oui	03	045	Cotisation Accident du travail	11552,70			3,50	-404,36	-404,36	
		Oui	Oui	Oui	03	068	contribution solidarité autonomie	11552,70			0,30	-34,68	-34,68	
		Oui	Oui	Oui	03	074	Cotisation allocation familiale	11552,70			3,45	-398,57	-398,57	
		Oui	Oui	Oui	03	075	Cotisation assurance maladie	11552,70			7,00	-808,69	-808,69	
		Oui	Oui	Oui	03	076	Cotisation assurance vieillesse	11552,70			2,30	-265,72	-265,72	
		Oui	Oui	Oui	03	907	Complément de cotisation Assurance Maladie	35707,35			6,00	-2142,43	-2142,43	
		Oui	Oui	Oui	03	102	Complément allocation familiale	2399,35			1,80	-43,18	-43,18	
Non												1504,01	1504,01	
100	920	Oui	Oui	Oui			RG CAS GENERAL	11553,00	13,05		13,05	1507,67	1507,67	
430	920	Oui	Oui	Oui			COMPLEMENT COTISATION AF	2399,00	1,80		1,80	43,18	43,18	
635	920	Oui	Oui	Oui			COMPLEMENT COTISATION MALADIE	38036,00	6,00		6,00	2282,16	2282,16	
637	921	Oui	Oui	Oui			DEDUCTION MALADIE TAUX REDUIT	-2329,00	100,00		100,00	-2329,00	-2329,00	
Groupe N°6												0,04	0,04	
Groupe N°7												0,07	0,07	
Groupe N°8												-0,01	-0,01	
Groupe N°12												-0,06	-0,06	
Groupe N°16												10,29	10,29	
Groupe N°68												17,33	17,33	
Groupe N°73												-17,32	0,00	
Total												-2583,28	-2565,96	

Les CTP et les codes cotisations séparés en plusieurs groupes. Dans chaque groupe, on sépare les lignes issues des blocs 23 (agrégés) identifiées par de codes CTP des lignes issues des blocs 81 (nominatifs). Le montant cumulé de ces deux sous groupes doit être égal à zéro (Montant positif pour le sous groupe agrégé et négatif pour le sous groupe nominatif).

Toutefois, il existe des CTP qui n'ont pas d'équivalence nominative. Exemple le CTP 510 prime exceptionnelle PEPA. Dans ce cas, la colonne *A retenir* est à non et la colonne *Montant retenu* est égale à zéro.

Dans l'exemple ci dessus, le montant total retenu est différent de zéro, ce qui signifie qu'il y a un problème de codification.

Pour chaque groupe on peut également identifier où se trouvent les écarts.

Examinons chaque groupe contenant un écart

Groupe N°16

Groupe N°16												10,29	10,29
Non												10,29	10,29
332	921	Oui	Oui	Oui			FNAL PLAFONNE	10292,00	0,10		0,10	10,29	10,29
Groupe N°68												17,33	17,33
Groupe N°73												-17,32	0,00
Total												-2583,28	-2565,96

Dans ce groupe, seule la ligne agrégée est présente, cela veut probablement dire que le code cotisation n'a pas été indiqué.

Limité Tranche A		BC_TR_A_URSAFF		BC_TR_A_URSAFF		BC_TR_A_URSAFF							
FNAL_TRA	FNAL Tr A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0,100	332	Plafonnée							
VEILLESSE_TRA	Vieillesse Tr A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	6,900	8,550	100	Plafonnée	02	<input checked="" type="checkbox"/>			076	<input checked="" type="checkbox"/>
_VEILL_TRA_FD	Vieillesse Tr A EN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		8,500	100	Plafonnée						

Groupe N°68

Groupe N°68												17,33	17,33
Non												17,33	17,33
937	920	Oui	Oui	Oui			COTISATIONS AGS CAS GENERAL U2	11553,00	0,15		0,15	17,33	17,33

